



01

Approche
transversale



© Elancourt, Photographie SQY, archives du musée de la ville, 1976



© Trappes, Photographie SQY, archives du musée de la ville



© Montigny-le-Bretonneux, Photographie SQY, archives du musée de la ville



© Montigny-le-Bretonneux, Photographie SQY, archives du musée de la ville, 1676



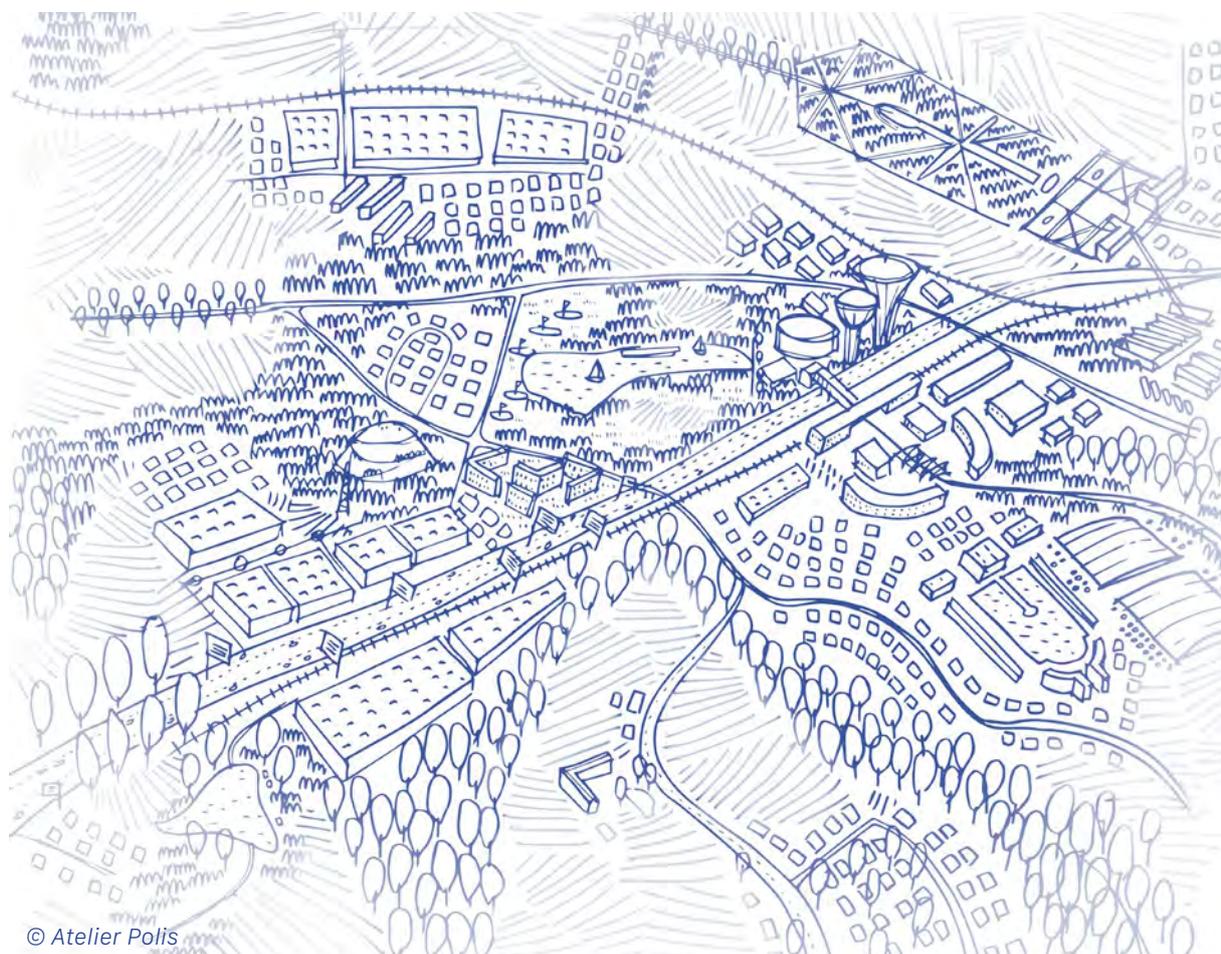
© Vue du château et des jardins de Versailles, PATEL Pierre (1604 - 1676)



Schéma du grand parc de Versailles

Le paysage de l'eau

« Sur les plateaux horizontaux et imperméables de l'Yveline et du Hurepoix nappés d'argile à meulière, l'eau ne se révèle naturellement pas autrement que par des landes et bois humides, quelques mares tout au plus. Pourtant, dans les parties urbaines comme dans les parties forestières, de grands étangs dessinent aujourd'hui des trouées de lumière, attractives pour les usages de loisirs, mais précieuses aussi pour la biodiversité qui s'y est développée. Leur aspect « naturel » tend à faire oublier leur histoire. Tous sont pourtant artificiels, creusés pour les besoins insatiables des



© Atelier Polis

Carte sensible et subjective du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette représentation est issue de notre première visite sur site. Elle rescence et spatialise de manière non exhaustive les marqueurs de l'agglomération.

Les marqueurs de la ville nouvelle

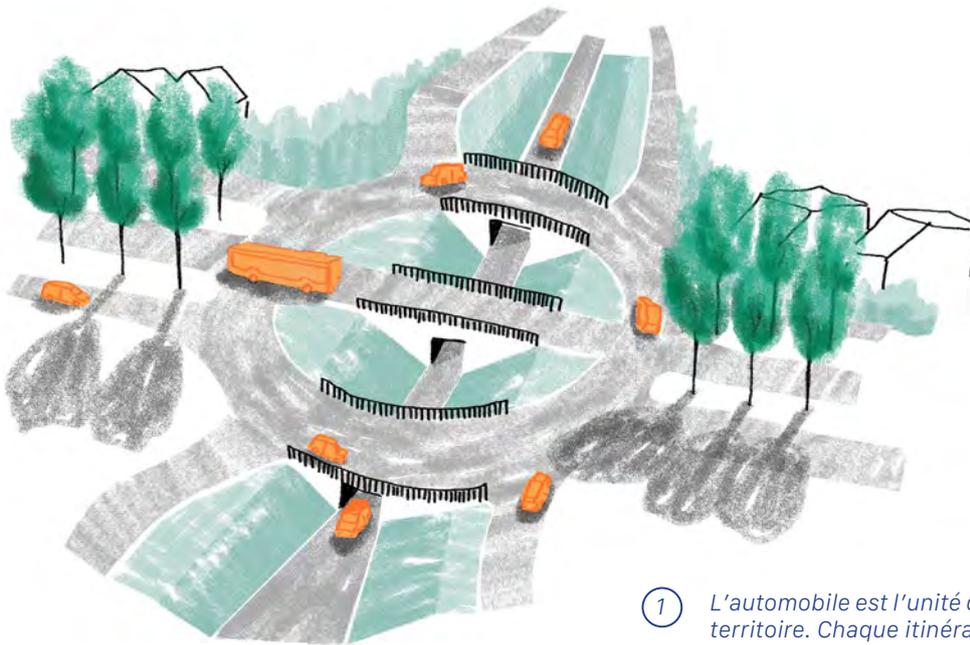
Il serait réducteur de limiter l'histoire de Saint-Quentin-en-Yvelines à son opération de ville nouvelle. Le territoire est riche d'une histoire qui lui est bien antérieure et sur laquelle cette opération s'est en grande partie appuyée.

Toutefois, l'ampleur de ce phénomène urbain nous incite à lui accorder une attention toute particulière pour interpréter et agir sur ce territoire dont il a profondément bousculé la géographie. Notre prise de recul récente sur la ville nouvelle en fait un monument contemporain en cours de

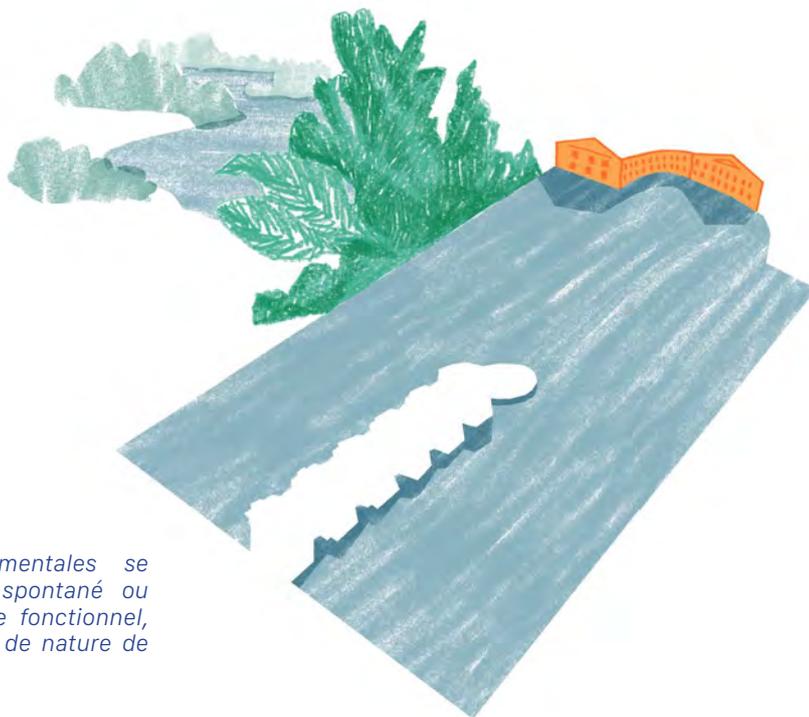
patrimonialisation. Cette étude graphique explore les marqueurs de la ville nouvelle et leur traduction dans la singularité des paysages de Saint-Quentin-en-Yvelines.

« La ville nouvelle marque la disparition de certains repères historiques (ouvrages hydrauliques, fortifications, etc.) et la création de repères contemporains. »

J-D. Gladieu, atelier avec le musée de la ville, le 13/02/19.



① *L'automobile est l'unité de déplacement du territoire. Chaque itinéraire est envisagé et formalisé, confortant le caractère routier des centres urbains. © Atelier de l'Ours*

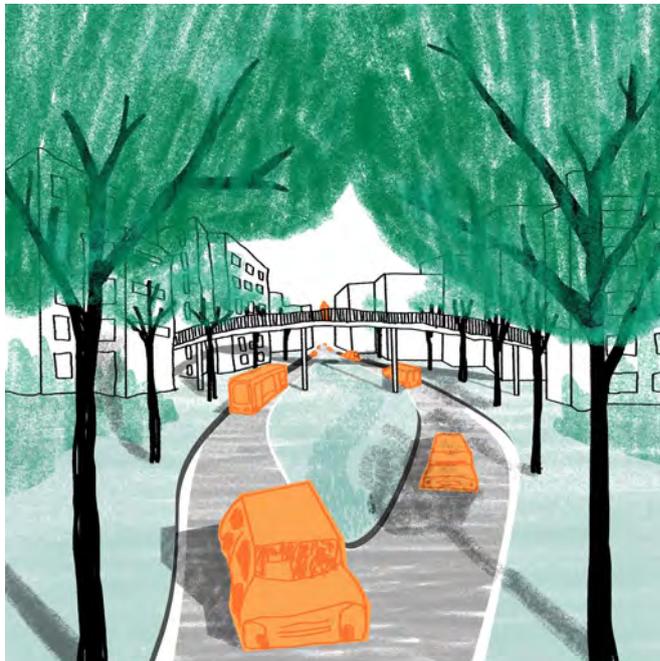


② *Les pièces d'eau monumentales se dévoilent dans un cadre spontané ou artificiel. Avant tout d'ordre fonctionnel, elles participent de l'image de nature de Saint-Quentin-en-Yvelines. © Atelier de l'Ours*



③ La ville s'établit au-delà de ses remblais. Remparts acoustiques et visuels, ils cantonnent et modèlent les paysages routiers. © Atelier de l'Ours

④ Les axes routiers desservent plus qu'ils ne relient. Découpés par le trafic, les îlots habités entretiennent des relations distantes. © Atelier de l'Ours

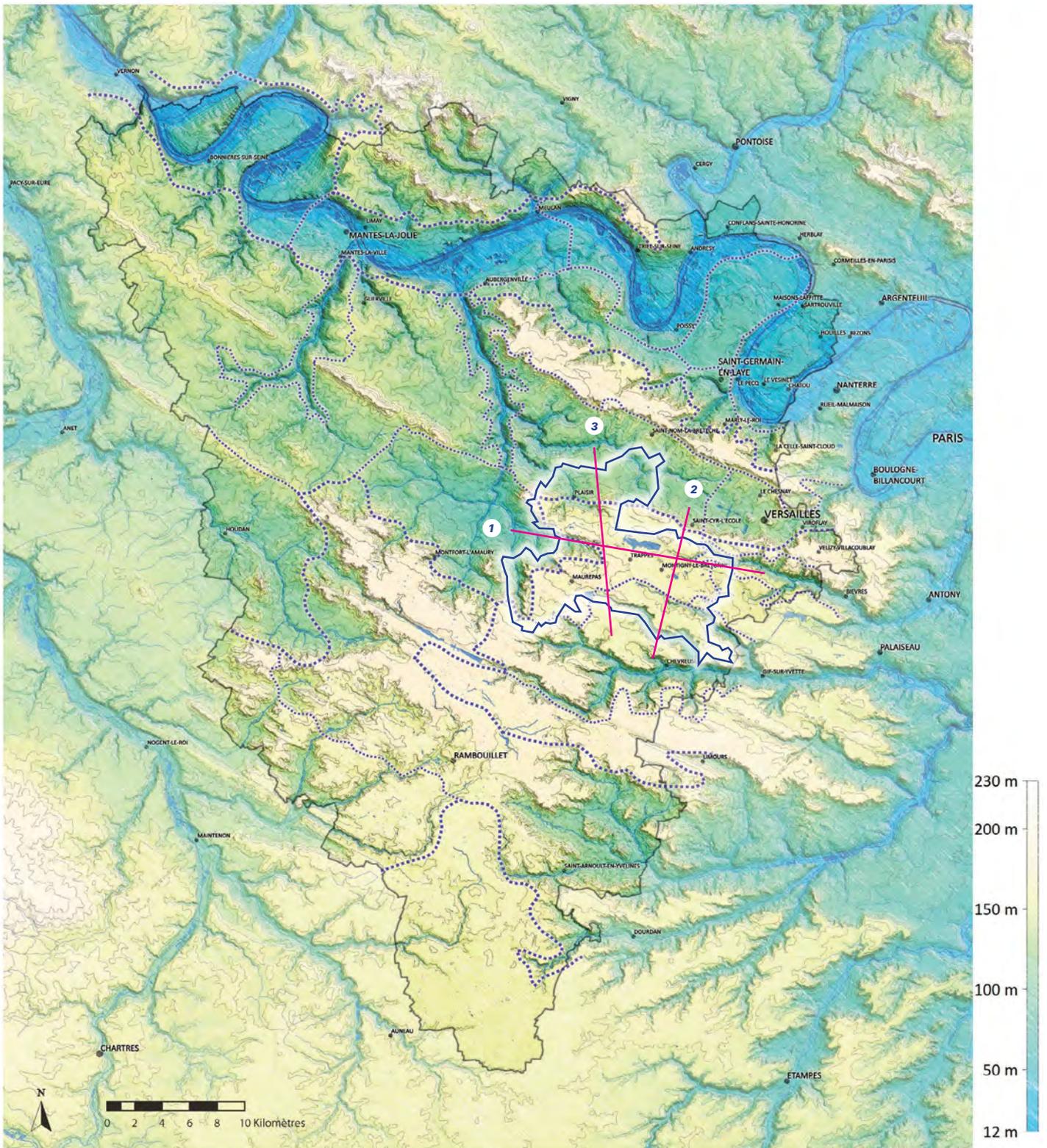




- ⑤ *L'amplitude des voies plantées permet d'y développer les mobilités du territoire dans toute leur diversité. Le rythme des bus anime ces couloirs ombragés.*
© Atelier de l'Ours



- ⑥ *La cime des châteaux d'eau découpe l'horizon du plateau urbain. Les silhouettes industrielles jalonnent la ligne de démarcation topographique.*
© Atelier de l'Ours



- ■ ■ ■ Limite des grands ensembles paysagers
- ■ ■ ■ Limite des unités de paysage

« A toutes les époques, les reliefs favorisent ou entravent les implantations des hommes et les paysages reflètent leurs activités. Dans les Yvelines, collines, plateaux, coteaux et buttes-témoins constituent autant de points de vues qui invitent à une lecture des paysages et de leurs transformations. Ainsi, le relief révèle les paysages du territoire. »

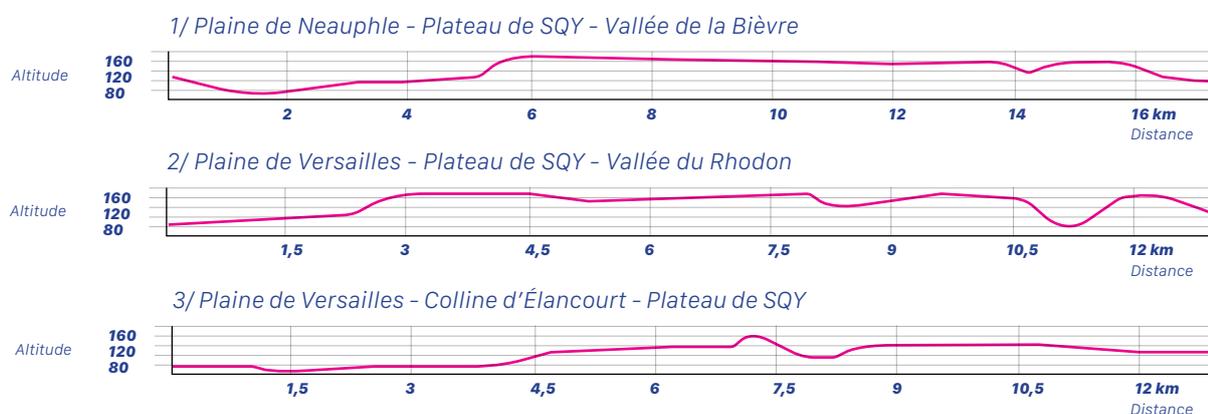
Atlas du paysage des Yvelines, B. Folléa - C. Gautier paysagistes urbanistes / DRIEE-IF / Conseil Général des Yvelines, 2014.

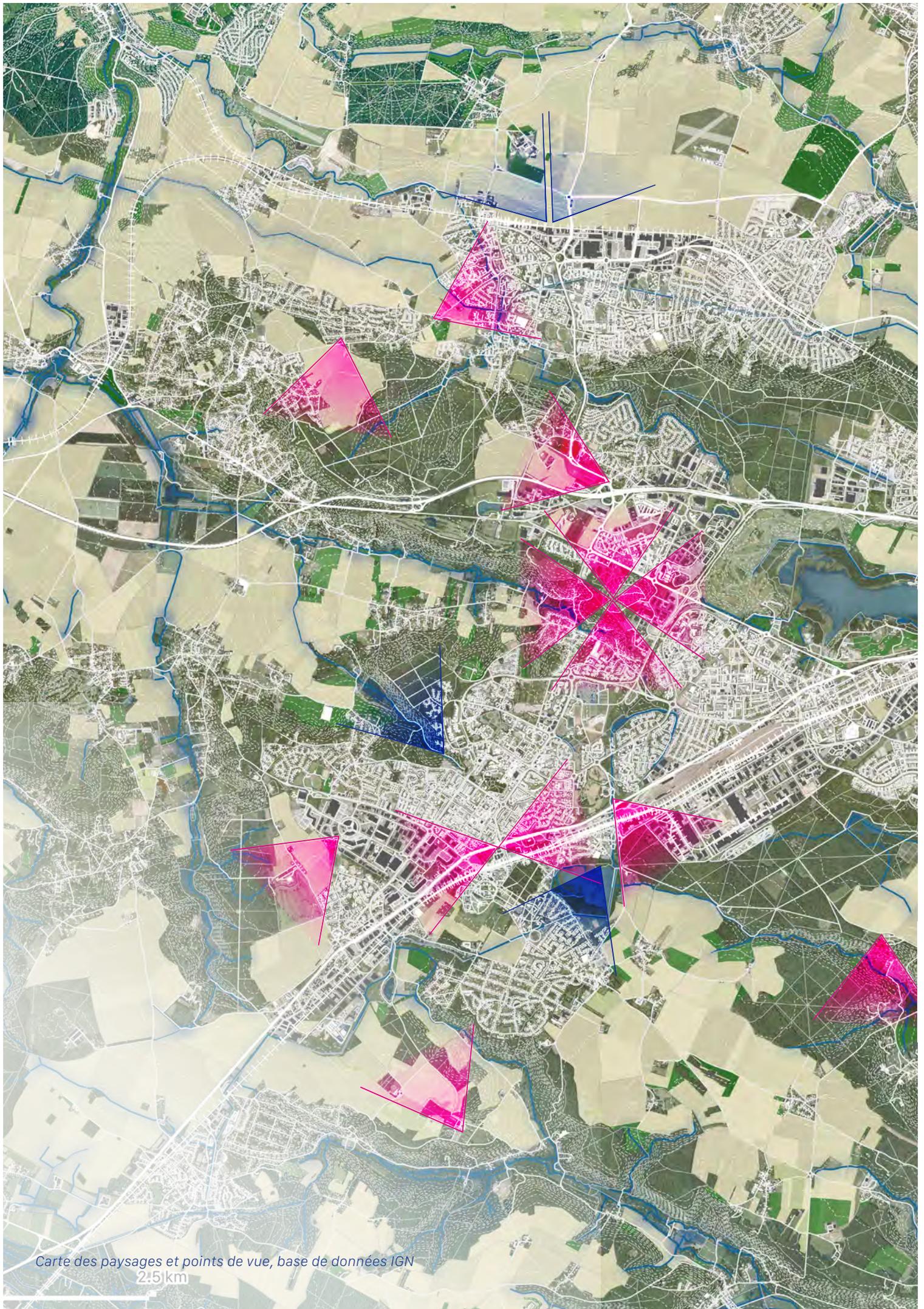
Paysages et reliefs

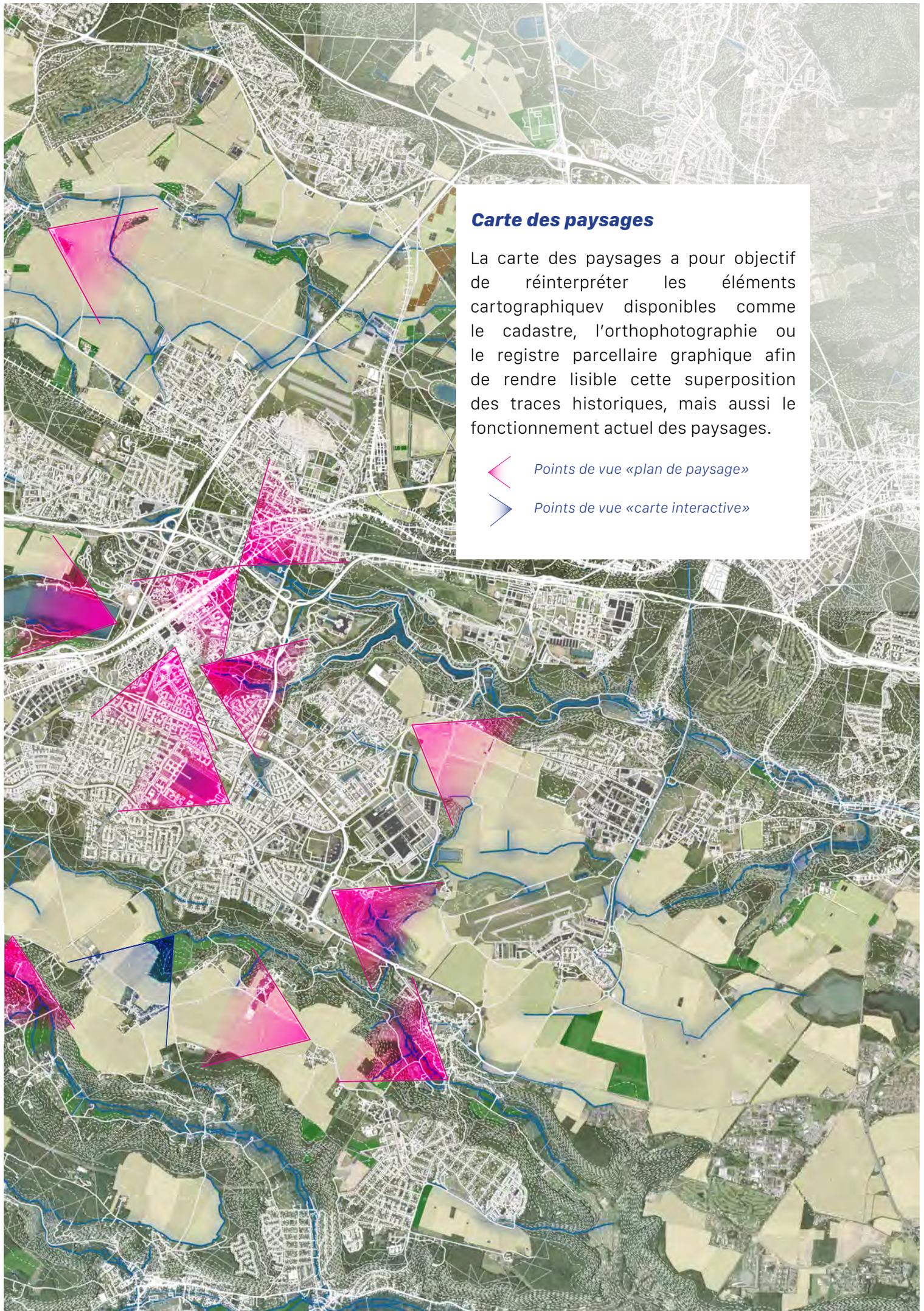
Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, situé au sud-ouest de l'Île-de-France, se trouve dans la partie nord-ouest du Plateau du Hurepoix, plateau marqué par la présence de nombreuses vallées, dont celles des affluents de l'Yvette (vallée de Chevreuse). Le territoire est délimité au nord par des coteaux boisés menant à la Plaine de Versailles et à l'ouest par la Plaine de Neauphle. Des bois et forêts, dans la continuité du mas-

sif de la Forêt de Rambouillet, marquent la limite sud-ouest du territoire. De prime abord, la perception de Saint-Quentin-en-Yvelines en fait plutôt un territoire plat et peu contrasté, avec une altitude moyenne d'environ 170 mètres et une légère inclinaison du nord-ouest vers le sud-est. Les éléments du relief y sont difficiles à lire car les bassins versants sont peu marqués. De plus, la concentration de ces infrastructures sur un même secteur crée des coupures fonctionnelles et paysagères et donne l'impression d'espaces cloisonnés et juxtaposés. Cependant, l'organisation spatiale de l'agglomération Saint-Quentinoise, développée sur ce vaste plateau, est marquée par des éléments géographiques majeurs qui ont profondément modelé son organisation. Il s'agit d'éléments qui sont soit d'origine naturelle, soit issus du remaniement du sol par les hommes au fil du temps, tels que :

- les vallées creusées par différents cours d'eau (Bièvre, Mérantaise, Rhodon et Ru d'Élancourt),
- le réseau des rigoles et étangs, dont l'empreinte majeure est constituée par l'Étang de Saint-Quentin,
- la colline d'Élancourt.



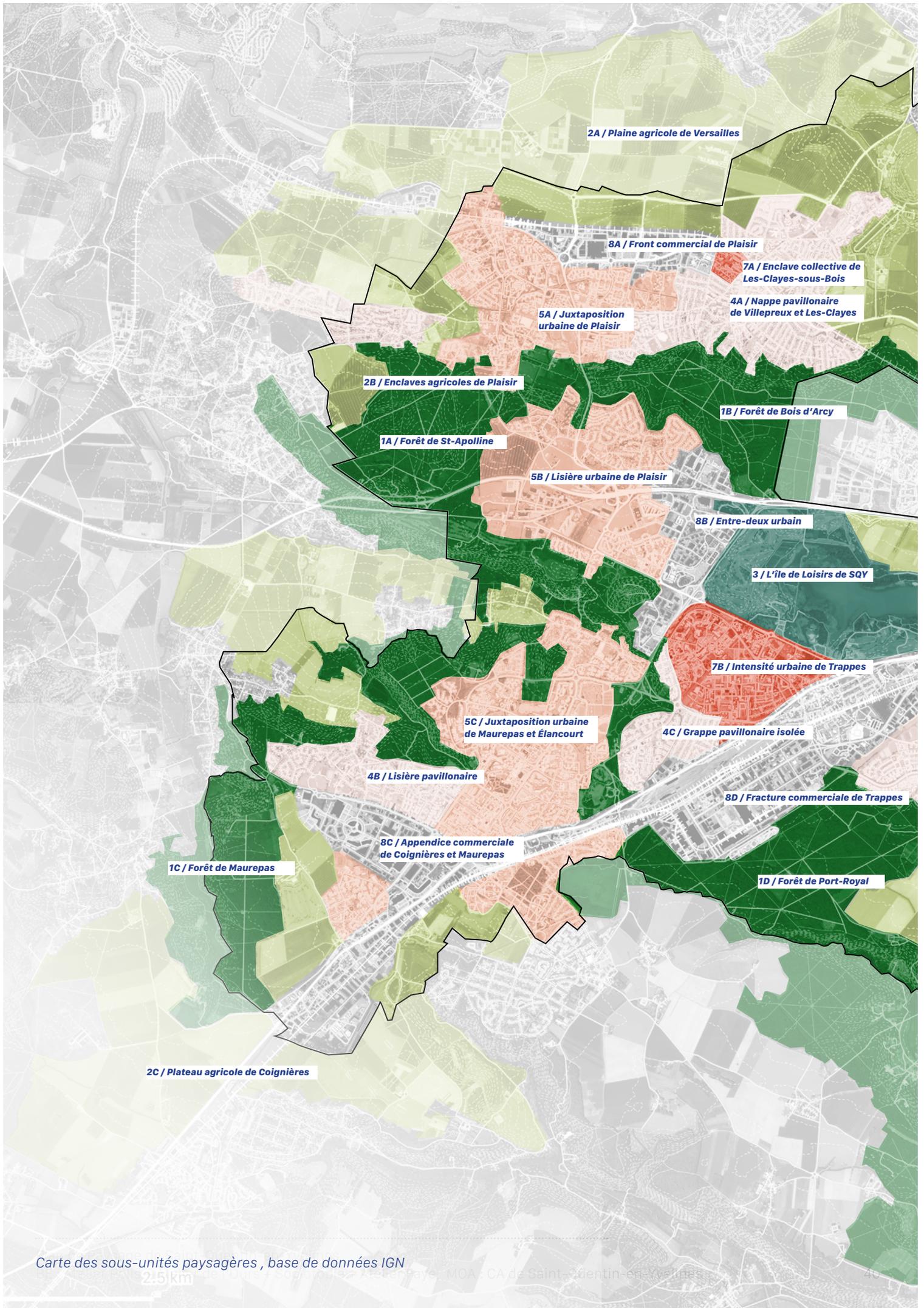




Carte des paysages

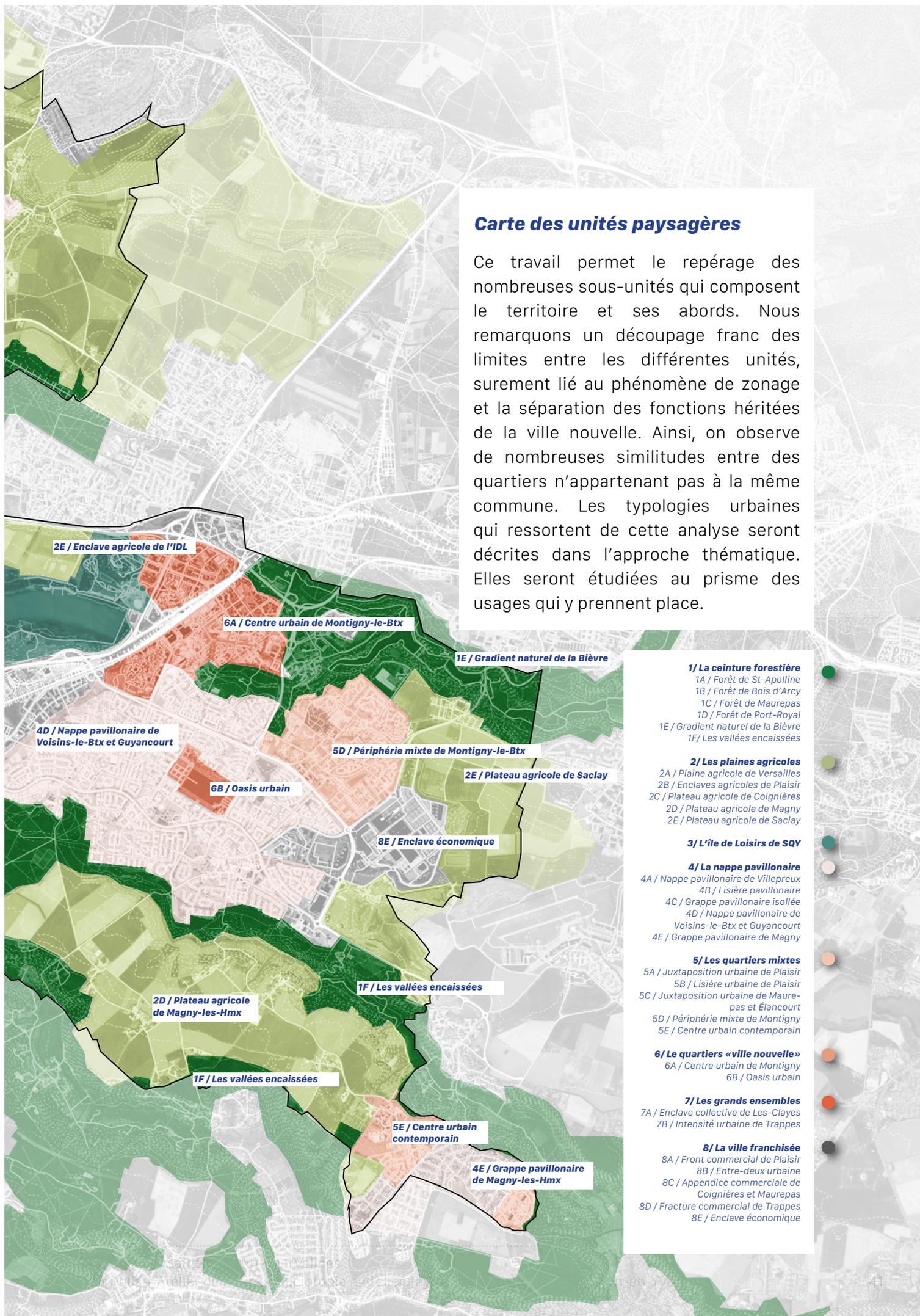
La carte des paysages a pour objectif de réinterpréter les éléments cartographiques disponibles comme le cadastre, l'orthophotographie ou le registre parcellaire graphique afin de rendre lisible cette superposition des traces historiques, mais aussi le fonctionnement actuel des paysages.

-  *Points de vue «plan de paysage»*
-  *Points de vue «carte interactive»*



Carte des unités paysagères

Ce travail permet le repérage des nombreuses sous-unités qui composent le territoire et ses abords. Nous remarquons un découpage franc des limites entre les différentes unités, sûrement lié au phénomène de zonage et la séparation des fonctions héritées de la ville nouvelle. Ainsi, on observe de nombreuses similitudes entre des quartiers n'appartenant pas à la même commune. Les typologies urbaines qui ressortent de cette analyse seront décrites dans l'approche thématique. Elles seront étudiées au prisme des usages qui y prennent place.



1/ La ceinture forestière

- 1A / Forêt de St-Apolline
- 1B / Forêt de Bois d'Arcy
- 1C / Forêt de Maurepas
- 1D / Forêt de Port-Royal
- 1E / Gradient naturel de la Bièvre
- 1F / Les vallées encaissées

2/ Les plaines agricoles

- 2A / Plaine agricole de Versailles
- 2B / Enclaves agricoles de Plaisir
- 2C / Plateau agricole de Coignières
- 2D / Plateau agricole de Magny
- 2E / Plateau agricole de Saclay

3/ L'île de Loisirs de SQY

4/ La nappe pavillonnaire

- 4A / Nappe pavillonnaire de Villepreux
- 4B / Lisière pavillonnaire
- 4C / Grappe pavillonnaire isolée
- 4D / Nappe pavillonnaire de Voisins-le-Btx et Guyancourt
- 4E / Grappe pavillonnaire de Magny

5/ Les quartiers mixtes

- 5A / Juxtaposition urbaine de Plaisir
- 5B / Lisière urbaine de Plaisir
- 5C / Juxtaposition urbaine de Maurepas et Élanecourt
- 5D / Périphérie mixte de Montigny
- 5E / Centre urbain contemporain

6/ Le quartiers «ville nouvelle»

- 6A / Centre urbain de Montigny
- 6B / Oasis urbain

7/ Les grands ensembles

- 7A / Enclave collective de Les-Clayes
- 7B / Intensité urbaine de Trappes

8/ La ville franchisée

- 8A / Front commercial de Plaisir
- 8B / Entre-deux urbaine
- 8C / Appendice commerciale de Coignières et Maurepas
- 8D / Fracture commerciale de Trappes
- 8E / Enclave économique